



Editorial	1
Courrier des lecteurs	2
Sommaire	3
Actualité	4
La vie de la S.N.P.N.	12
Le gypaète barbu en Haute-Savoie par Roger Estève	14
La Truchère, première réserve du val de Saône par Guy Janin	18
L'arrêté de biotope, un espoir pour la Crau par Jean Boutin	26
Eléphants et rhinocéros en Zambie, Le crépuscule des mastodontes par Pierre Mann	33
Le Courrier de la nature a vingt ans	38
Revue de presse	40
Bibliographie	42
Rendez-vous avec la nature	46
Sur votre agenda	48
Couverture : L'Aiguillette du Brévent et les Rochers des Fis (Haute-Savoie). Photo : Michelle Furic.	

SOMMAIRE

14 Parler de la Haute-Savoie c'est davantage évoquer des exploits sportifs, le ski, l'escalade, que les richesses naturelles du département.

Le printemps verra cependant s'y dérouler une opération d'envergure internationale : la réintroduction du gypaète barbu, absent de ce cadre grandiose depuis 100 ans.

Après la phase préparatoire menée en 1986 dans le Rauris en Autriche, un premier groupe d'oiseaux sera lâcher dans le massif des Bornes courant mai.

18 La réserve de La Truchère, la première du val de Saône, c'est le couronnement de 15 années d'efforts et de lutte inlassable menée par quelques chercheurs universitaires et naturalistes locaux afin de préserver un milieu riche et très diversifié d'une l'urbanisation qui risquait d'être son seul avenir.

26 C'est rarement au premier regard que l'on découvrira les beautés que recèle pourtant la Crau.

Un sol ingrat, une végétation se limitant à une steppe appelée "coussous", refuge d'une faune des déserts, lui donnent son caractère unique.

Objet de convoitise, un espoir existe cependant pour ce milieu exceptionnel : l'arrêté de biotope.

33 Pierre Mann parcourt chaque année l'Afrique hors des sentiers battus.

Il brosse ici un tableau très réaliste de la situation qu'il a rencontrée en Zambie.

38 En 1967 paraissait le premier numéro du *Courrier de la nature* nouvelle série.

A 20 ans, on évolue encore et c'est encore l'âge des projets.

Les documents photographiques **Jacana** sont gracieusement fournis au *Courrier de la nature* par l'agence.

Jacana - 30 rue Saint-Marc - 75002 Paris. Tél. (1) 42 96 99 14.

Ce numéro 107 du Courrier de la Nature comporte entre les pages 24 et 25 un encart "Le Courrier de la Nature - Société nationale de protection de la nature" de 4 pages numérotées de I à IV.

ELEPHANTS ET RHINOCÉROS



*Des éléphants
terrorisés,
sensibles au moindre
déclic
d'appareil photo.*

Photos Sylvain Cordier



*Chez les rhinocéros,
on enregistre une
naissance tous les
4 ans, ce qui est
loin de compenser
le braconnage.*

LE CREPUSCULE DES MASTODONTES

par Pierre MANN

Pierre Mann réalise depuis 20 années des documentaires sur la faune. Lauréat de la Fondation de la vocation, membre des JNE (Journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie), il parcourt chaque année l'Afrique hors des sentiers battus.

Dans ses films "La poussière et le sang" et "Sauvages et innocents" l'auteur lance déjà un cri d'alarme sur le devenir de l'éléphant d'Afrique et du rhinocéros.

L'article de Pierre Pfeffer : "Eléphants, la politique des quotas ou la grande illusion", paru dans le n° 102 du Courrier de la Nature, et les réactions qu'il avait suscitées, reproduites dans le courrier des lecteurs du n° 104, faisaient le point sur la situation des éléphants dans l'ensemble des états africains et les tentatives de protection dont il fait l'objet.

De retour de Zambie, Pierre Mann nous livre ses impressions sur la situation des pachydermes dans ce pays réputé, il y a 10 ans encore, pour l'abondance de sa grande faune.

Juillet 1986. Après le raid sud-africain sur le siège de l'A.N.C. à Lusaka, de multiples barrages routiers sont mis en place sur l'ensemble du territoire. La police zambienne arrête et fouille un camion. Elle y découvre 560 défenses d'éléphants, près de 6 tonnes d'ivoire, et 3 cornes de rhinocéros. Le chargement est confisqué ; le conducteur, qui n'en est pas à son premier voyage, est condamné à 5.000 kwatches d'amende (5.000 francs). Origine de l'ivoire : Botswana, Zimbabwe et Zambie. Destination : Europe, puis Asie, via un autre pays africain où l'ivoire est d'abord "blanchi".

De l'ivoire par camions entiers

A 3 heures du matin, dans les bars de Lusaka, les langues se délient plus facilement. On apprend que l'ivoire quitte clandestinement le pays par camions entiers. Tel trafiquant ayant pignon sur rue possède plusieurs véhicules et 2 bateaux de pêche. Les défenses sont chargées sur les bateaux et après avoir navigué sur le lac Tanganyika, elles sont débarquées en même temps que le poisson dans un port du Burundi. A partir de là, l'ivoire est exporté très officiellement vers l'Europe. Il faut noter que le Burundi recense un seul éléphant !

Les risques ne sont pas très grands pour les trafiquants qui évitent de se mêler directement aux opérations de braconnage. Lorsqu'on demande à notre interlocuteur son opinion sur la disparition probable des grands pachydermes, il répond sans hésiter : "Les éléphants et les rhinocéros sont de toute façon condamnés à disparaître. Mieux vaut que j'en profite plutôt qu'un autre". Vieux refrain bien connu.

Sur le terrain, les braconniers, généralement des villageois, sont armés par des intermédiaires qui leur rachètent à bas prix le nouvel or blanc. Le scénario est pratiquement toujours le même : les braconniers sont pourvus en munitions par des intermédiaires qui s'approvisionnent eux-mêmes auprès de membres de la police. Ils revendent à ces mêmes intermédiaires le produit du braconnage : défenses d'éléphants, cornes de rhinocéros et peaux.

Un commerce florissant

Pour chaque corne ils touchent environ 400 kwatches (400 francs). En fin de parcours, la corne de rhinocéros est vendue sous forme de fourreau de poignard entre 20.000 et 30.000 dollars au Nord-Yemen et dans d'autres pays arabes. Une partie des cornes continue à être exportée vers l'Asie où elles sont utilisées en pharmacopée.

Les sommes versées aux braconniers peuvent paraître dérisoires, mais représentent tout de même 6 mois du salaire moyen d'un Zambien (65 kwatches par mois). S'il est pris, il ne risque que quelques mois, voire quelques semaines de prison. Les juges font généralement preuve de beaucoup de mansuétude. Le braconnage est intimement lié à la corruption et le gouvernement zambien tente de lutter contre ce fléau, mais ne dispose pas de moyens suffisants. Et comme dans beaucoup d'autres, africains ou non, la protection de la faune ne représente pas une priorité absolue. Dans une interview accordée au *Times* de Lusaka le 29 juillet 1986, M. Ben Kakoma, ministre des Ressources naturelles, déclare : "Si le braconnage (en Zambie) ne prend pas fin, le gouvernement pourrait être amené à interdire toute forme de chasse...".

L'action de Save the rhino trust

En fait, sur le terrain, seules quelques associations tentent vraiment de s'opposer au braconnage. Parmi elles, la Wild Life Conservation Society et le Save the Rhino Trust soutenu par le World Wildlife Fund sont actifs dans cette lutte.

Le S.R.T. (Save the Rhino Trust) fonctionne grâce au *sponsoring* et aux recettes procurées par son pavillon installé près de la rivière Luangwa, le Chinzombo Safari Lodge. Deux unités regroupant une cinquantaine de scouts mis à disposition par le National Parks and Wildlife Service représentent l'effectif total du S.R.T., ce qui est nettement insuffisant. La val-

lée de Luangwa, dont une grande partie constitue le parc national, s'étend en effet sur 40.000 kilomètres carrés. De tous temps, cette vallée était considérée comme l'une des régions d'Afrique les plus riches du point de vue faunistique. Elle était notamment réputée pour sa population de rhinocéros noirs estimée à plus de 10.000 en 1970.

En ce qui concerne les éléphants, une estimation effectuée en 1973 a permis de définir une population de 86.000 animaux. En 1985, 12 ans après, 25.000 éléphants ont été dénombrés, soit une diminution de plus de 80% en moyenne ! Au cours de l'année 1984, les patrouilles effectuées par le S.R.T. ont permis d'arrêter 43 braconniers et de saisir 93 armes à feu, 273 défenses d'éléphants ont pu être confisquées.

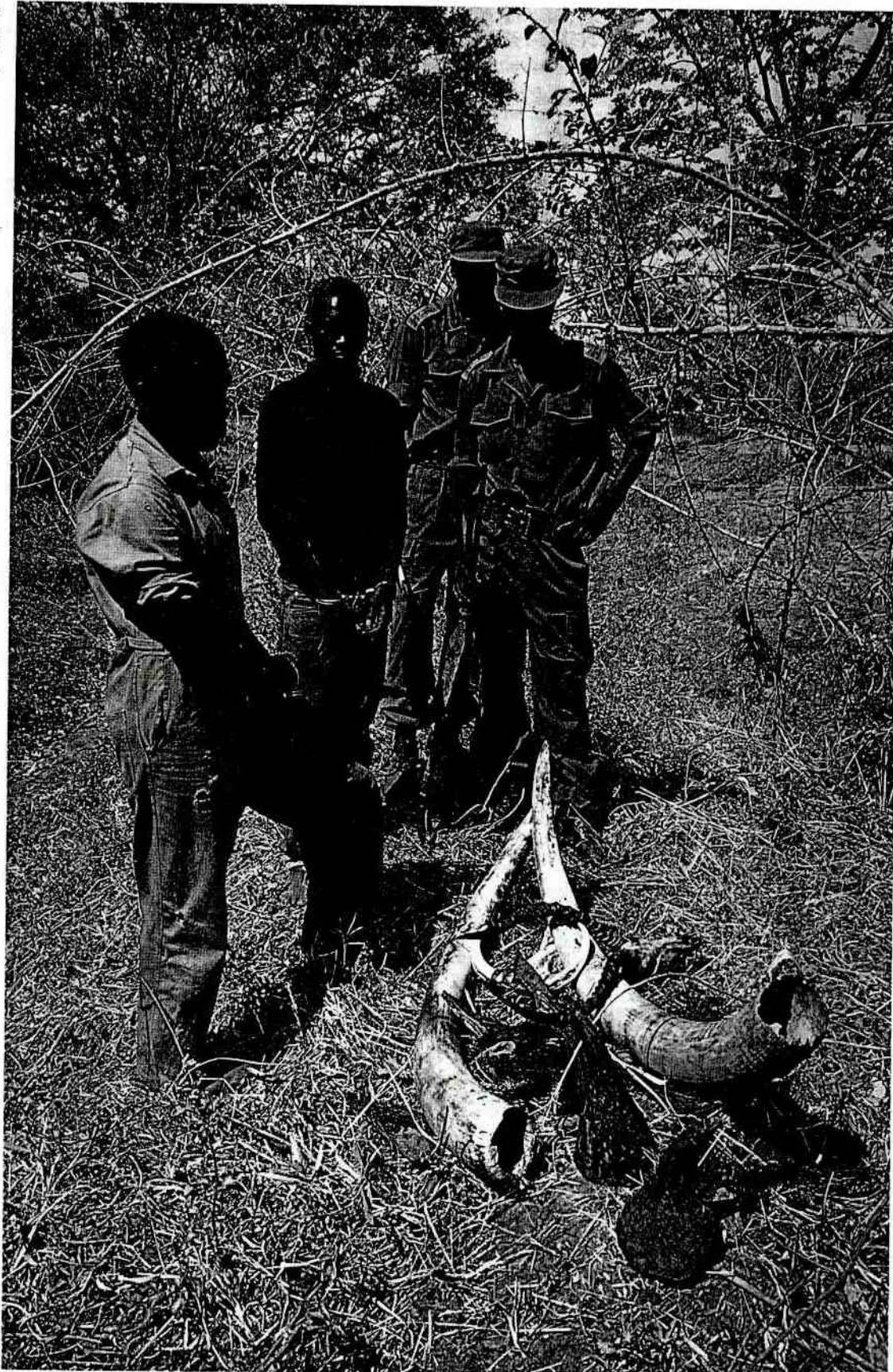
Vous avez dit "quota" ?

Le tableau page 36 permet de constater que dans les secteurs où patrouille le S.R.T. le braconnage est moins intense qu'ailleurs, mais les équipes de scouts ne sont pas assez nombreuses et insuffisamment équipées pour lutter efficacement contre le massacre. Généralement, leur rôle consiste à constater les dégâts, au mieux à les limiter provisoirement.

Les scouts de Save the rhino trust à la poursuite de 2 braconniers.



Dans la cachette des braconniers, 2 défenses d'éléphants et 2 cornes de rhinocéros.



Les équipes de scouts du Save the rhino trust ne sont pas assez nombreuses. Le plus souvent elles ne peuvent que constater les dégâts. Ici, 180 crânes de rhinocéros collectés.

EVOLUTION DE LA POPULATION D'ÉLÉPHANTS ENTRE 1973 ET 1985 *

Secteurs surveillés par le S.R.T.

Luangwa nord	- 63 %
Luangwa sud	- 78 %
Nsefu	- 20 %

Secteurs non surveillés par le S.R.T.

Lukusuzi N.P.	- 100 %
Musulangu G.M.A.	- 100 %
G.M.A. est et sud	- 100 %

Chiffres fournis par Save the Rhino Trust.

A noter que les braconniers ne visent plus uniquement les éléphants gros porteurs. Parmi les cadavres recensés, on trouve maintenant de très jeunes animaux aux défenses minuscules.

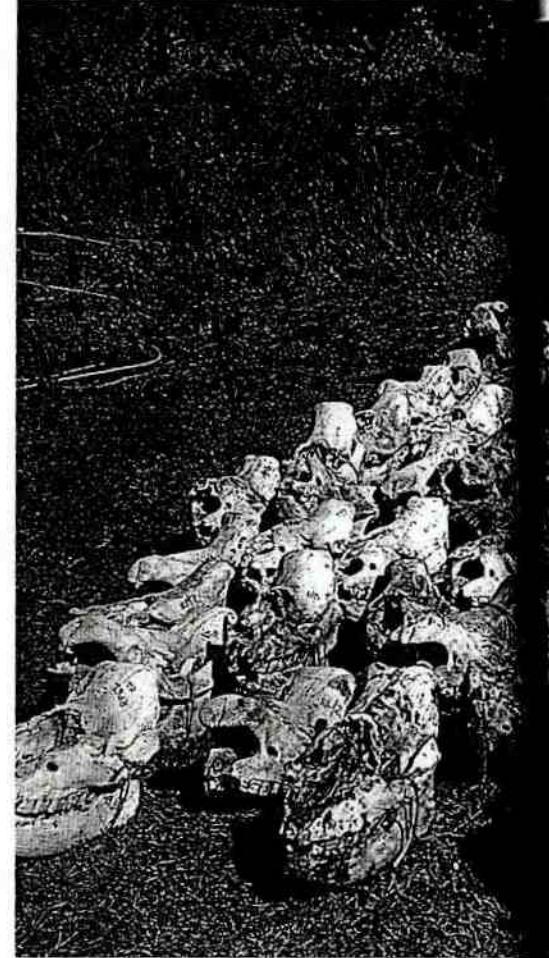
Au cours de la même période, le braconnage du rhinocéros noir a pratiquement réduit ses effectifs à néant : 10.000 en 1970, 8.000 en 1973, 5.000 en 1980, moins de 200 en 1985 ! Il est à redouter, au vu des crânes collectés par le S.R.T., qu'à l'heure actuelle le chiffre de 200 rhinocéros ne soit plus qu'une utopie.

Au cours des semaines écoulées, je n'ai cessé de parcourir le sud de la Luangwa de jour et de nuit. J'y ai rencontré des groupes d'éléphants dont la moyenne d'âge ne dépasse plus 18 ans. Des enfants ! Les "vieilles" femelles conduisant les troupeaux n'ont guère plus de 25 ans. Je n'ai vu que des éléphants terrorisés, fuyant à mon approche sur 100 mètres, sensibles au moindre déclic d'appareil photo. Surpris au détour d'une piste, les pachydermes chargent immanquablement s'ils sont à moins de 50 mètres. Chez tous les animaux, la glande temporale secrète en permanence une large coulée de substance odorante, signe d'agressivité liée à la peur et au stress qu'ils subissent.

Pendant cette expédition, je n'ai pas rencontré un seul rhinocéros.

Au cours de mes déplacements sur le continent africain, je n'ai cessé d'observer la faune, les hommes, leurs conditions d'existence... et leurs mentalités. Ceux qui s'imaginent que les braconniers, les trafiquants et même certains responsables locaux respecteront un quelconque quota sont des enfants de choeur ou pratiquent la politique de l'autruche. Qu'ils viennent donc se rendre compte sur le terrain. C'est

les vieilles femelles conduisant les troupeaux n'ont guère plus de 5 ans, et souvent la moyenne d'âge des groupes d'éléphants ne dépasse plus guère 8 ans.



seulement là qu'ils se trouveront confrontés à la triste réalité. Quel que soit le pays visité.

Il faut regarder la vérité en face : l'ivoire est vendu 100 dollars le kilo. Quant à la corne de rhinocéros, cette excroissance de kératine, elle vaut plus cher que l'or. A tous les niveaux, le commerce est "juteux". Les circuits des trafiquants, souvent hors d'atteinte, sont bien rodés et la demande est plus forte que jamais. En Afrique même - ne parlons pas de l'Asie - des hommes d'affaires bien avisés amassent d'ores et déjà l'ivoire brut dans les chambres fortes des banques ! Quelle en sera la valeur demain ou dans 10 ans lorsque le dernier éléphant sauvage aura disparu ?

Une sorte "d'Amnesty International" des éléphants

Je suis favorable comme Pierre Pfeffer, au classement de l'éléphant en annexe 1 de la Convention de Washington. Seuls les pays possédant encore des populations d'éléphants pourraient alors les exploiter pour la viande ou utiliser l'ivoire pour l'artisanat local. En d'autres mots, interdiction d'exporter l'ivoire brut vers



Photos Sylvain Cordier



l'Europe et l'Asie. Mais je sais bien que c'est un vœu pieux. Trop d'intérêts sont en jeu. Dans ce même ordre d'idée, je plaide pour une campagne en faveur du boycott de la pacotille d'ivoire et souscris entièrement à l'idée de Pierre Pfeffer qui propose une sorte "d'Amnesty International" des éléphants.

Pour le rhinocéros, plus "d'amnistie" possible, il est déjà trop tard.

P.M.

Remerciements

National Parks and Wildlife Service. Zambia - Wildlife Conservation Society. Bill Barclay - Save the rhino Trust. MJ Faddy, Phil Berry - W.W.F. France. UTA.